

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2024-02-04

COMITE SYNDICAL DU 06 FEVRIER 2024

ACQUISITION AMIABLE DE TERRAINS A LA REOLE

L'an deux mil vingt-quatre, le six février à 18H05, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 30 janvier 2024

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 29

Pouvoirs : 6

Secrétaire de séance : Marie Claude LABVIGNAC

Présents :

USTOM : Hunald BERNIS, Directeur Général des Services, Philippe CHUCHE, Responsable et adjoint administratif au DGS, Olivier LECLERCO, chargé de mission, recherche de mutualisation et de financements, Sabine OESTEREICH, assistante de Direction, Marien NAVAILS, comptabilité et marché public.

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : DUVAL Viviane, FAURE Charles, THIBEAU Daniel, LAVIGNAC Marie-Claude (pouvoir de BOURDIER Christian), BOUCHON Bernard / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers** : BRIS Daniel, MALAMBIC Benjamin, MIQUEU Christophe, CAZADE Pascal, GRADIT Olivier / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : ALFONSO CHARIOL Agnès, MICHEL Fabrice (pouvoir de MIGUEL Garcia), LE GOUZOUGUEC Yannick / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : BOUTY Gilbert, CHAUMARD Jean Pierre, REY Jean-Louis, LESGOUTIERES Alain / **Communauté de communes du Pays Foyen** : GROSSIAS Mireille (pouvoir de ROBERT Pierre), MARGOUILLE Michel (pouvoir de PLAT Tristan), MAS François, CELESTE Patricia (pouvoir de BOUDENS David) / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : ARDOUIN Eliam, CHAMPAGNE Marie-Claude, LABARBE Anne-Marie, LAMARCHE Alexandre, MALANDIT-SALLAUD Christian (pouvoir de LACHAIZE Yolande), MARTY Bruno, MASCOTTO Jean-Louis, VILLETTE Roger.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BOURDIER Christian (pouvoir à LAVIGNAC Marie-Claude) / **Communauté de communes du Pays Foyen** : BOUDENS David (pouvoir à CELESTE Patricia), GARCIA Miguel (pouvoir à MICHEL Fabrice), ROBERT Pierre (pouvoir à GROSSIAS Mireille), LACHAIZE Yolande (pouvoir à MALANDIT-SALLAUD Christian), PLAT Tristan (pouvoir à MARGOUILLE Michel).

Absents non excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : ANGELY Jacques, BREILLAT Jacques / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : MARTY Sylvain / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : MONGET Olivier.

ACQUISITION AMIABLE DE TERRAINS A LA REOLE

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu l'article L 1111-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), qui permet aux personnes publiques d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Vu la nécessité d'agrandir la déchèterie de La Réole,

Considérant la possibilité d'acquérir des parcelles complémentaires attenantes à la déchèterie actuelle référencées ci-dessous :

N° cadastre	Superficie	Prix au m2
AV 01 439	01 h 22a 86ca	1,00€ le mètre carré
AV 01 157	00 h 92a 11ca	0,50cts le mètre carré
AV 01 438	00 h 48a 19ca	0,50cts le mètre carré
Total	02 h 63a 16ca	19 301 €

Considérant l'engagement suivant :

- Réalisation d'une étude topographique par l'USTOM

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. Le Président à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces parcelles.
- **AUTORISE** M. Le Président à signer un sous-seing pour l'achat de ces parcelles d'un montant de 19 301€ ainsi que tous les documents afférents à cette acquisition et l'acte authentique d'achat qui en découle.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception

Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le :

Le Président

Christian MAZOUZ

